

13/10/2008 À 06H51

Sexe ego et radio

GRAND ANGLE Polygame, le PDG de Skyrock, Pierre Bellanger, est poursuivi pour corruption de mineure. A la barre, il a dévoilé les règles de sa communauté, Halcyon.

FABRICE TASSEL

«*Monsieur Bellanger, vous n'êtes pas jugé pour votre façon de vivre, mais parce que vous avez essayé de l'inculquer à une mineure.*» Lundi 6 octobre, 15^e chambre correctionnelle de Paris. A la barre, Pierre Bellanger, 49 ans, pionnier des radios libres, cofondateur et PDG de Skyrock. Créée en 1986, la radio des ados écrase le marché des moins de 25 ans, surtout depuis le lancement, en 2002, des Skyblogs, devenus l'une des plateformes Internet les plus fréquentées d'Europe avec une quinzaine de millions d'accros.

Costume sombre à fines rayures, chemise blanche, belle montre, barbe rase, il déclare gagner «*400 000 euros annuels*», vit dans les Hauts-de-Seine avec ses deux femmes, Cathy, 28 ans, «*écrivaine*», et Emmanuelle, 28 ans, «*mannequin*». Pierre Bellanger est polygame depuis 1994. En 1999, à l'époque des faits qui lui valent d'être jugé, il partageait son appartement de la rue Quincampoix, dans le IV^e arrondissement de Paris, avec Cathy et Emmanuelle, ainsi qu'avec Constance, 30 ans, «*journaliste et sophrologue*». Elles sont toutes présentes, convoquées comme témoins.

Kant et Spinoza

Face au quatuor, Lætitia, la victime, 26 ans. Sœur d'Emmanuelle, elle a partagé la vie de la communauté entre novembre 1999 et juin 2000, alors qu'elle avait 17 ans. Traumatisée par l'expérience, elle a porté plainte pour «*viol*», en 2003, après une psychothérapie et une vie sentimentale reconstruite. Pierre Bellanger a bénéficié d'un non-lieu sur ce chef d'accusation, mais doit répondre de «*corruption de mineure*», soit, selon le code pénal, «*du fait, commis par un majeur, d'organiser des réunions comportant des exhibitions ou des relations sexuelles auxquelles un mineur assiste ou participe*». Le parquet a requis un an de prison avec sursis. Le jugement sera rendu le 3 novembre. «*Ma vie publique est connue, ma vie intime, non. Je vais retracer mon parcours.*»

Les faits, pas contestés, ont été étayés par une perquisition rue Quincampoix et la saisie de centaines de lettres, notes, petits mots et photos racontant en détail la vie d'«*Halcyon*», du nom que la communauté avait donné à l'appartement. Pierre Bellanger évoque une «*quête spirituelle*» pour justifier ce choix de vie. De ses études à Janson-de-Sailly, il garde surtout le goût de la philosophie, «*Kant et Spinoza, le besoin de se connaître soi-même*». Adolescent, il vit «*une sexualité vigoureuse, curieuse*», l'attire pour des jeux de domination et les expériences à plusieurs se dessine. La rencontre avec Aude, une femme aux tendances sadomasochistes, est «*fondamentale*». Il partage alors sa vie avec Cathy. Celle-ci, pour le garder, accepte une relation à trois. Aude partie en 1994, Pierre Bellanger et Cathy, avec qui il a eu quatre enfants, n'ont pas cessé depuis de vivre en polygamie.

Cette vie différente, «*si elle peut choquer la morale*», précise Pierre Bellanger, n'a jamais été vécue «*sous la contrainte, il n'y a jamais eu d'aliénation du libre arbitre*» pour les femmes l'entourant. Et s'il avait besoin d'en avoir plusieurs à ses côtés, et de les dominer, c'était par «*peur des femmes*», «*peur de ma mère*»- la romancière Christine Arnothy -, car «*pourquoi vouloir se mettre sur un trône quand les femmes me regardaient ? Vivre avec plusieurs d'entre elles, cela me remettait en cause, car j'avais une grande idée de moi-même*».

La présidente de la 15^e chambre a une toute autre lecture : «*Quand on lit de près votre journal intime, votre quête spirituelle n'est pas si évidente, il semble que le sexe soit très, très important. Encore une fois, être obsédé sexuel, ce n'est pas le problème, le problème c'est de l'avoir imposé à une mineure.*» Ce goût pour le sexe, et une totale liberté d'expression, est la marque de fabrique de Skyrock. Régulièrement, la radio est condamnée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour ses dérapages à l'antenne, notamment dans l'émission de Difool. Dans une réponse adressée au CSA en janvier, Pierre Bellanger écrivait : «*La crudité est une bénédiction, car elle décomplexe, libère, modère, amuse, lève des tabous et des ignorances qui font mal.*»

Voilà Lætitia, longue jeune femme aux cheveux bruns, à la barre. Pierre Bellanger pense qu'elle a «*reconstruit*» les faits avec «*une dramatisation inexacte*». L'expert psychiatrique n'a décelé aucune tendance affabulatrice ou mythomane. A son tour, elle raconte. La rencontre en novembre 1999 de Pierre Bellanger, par l'intermédiaire de sa sœur, un week-end à Rome avec Pierre et ses trois femmes, les restaurants, «*la*

chaleur humaine» de ce groupe, pour cette gamine de 17 ans, qui souffre alors du divorce de ses parents, de mauvaises relations avec sa mère et de la préférence marquée de son père pour sa sœur Emmanuelle.

Lætitia, lycéenne, passe de plus en plus de temps à Halcyon. Chaque week-end, et le mercredi. Pierre la baptise *«l'oracle»*. Assez vite, les femmes lui expliquent que si elle veut rester dans la communauté, il lui faudra partager le lit du *«Maître»*, selon la terminologie de la rue Quincampoix. Lætitia est vierge, mais elle est *«persuadée qu'il n'y aurait pas de relations sexuelles, puisque Pierre vivait avec ma sœur»*. Celle-ci lui explique que coucher avec Bellanger serait *«le plus beau cadeau»* que Lætitia puisse lui faire. A Halcyon, chaque femme doit en recruter une autre, de préférence jeune. Une ancienne femme du patron de Skyrock a expliqué qu'il préférerait des jeunes car cela garantissait *«un ego et une personnalité peu développés»*.

Dans une note saisie par les policiers, Cathy s'était engagée auprès de Pierre à *«dresser»* et *«à amener d'autres jeunes femmes dans le lit du Maître»*. Une autre femme, qui raconte qu'elle devait *«demander à Pierre l'autorisation de jouir et le remercier quand il la lui accordait»*, a signé des textes ainsi : *«Aude, ta petite esclave de premier rang qui voudrait tant t'amener une esclave de deuxième rang.»*

«La Bête et l'Ame»

Le 30 décembre 1999, se souvient Lætitia, *«les femmes sont venues me chercher, me disant : "Pierre veut que ce soit toi qui montes ce soir."»* Les trois femmes coiffent la jeune fille, l'enduisent d'huile. Le lendemain, Pierre Bellanger note dans son journal : *«Belle journée, L. [Lætitia, ndlr] dans mon lit. Mon sexe est faible mais je donne à cette femme sa virginité, elle la prend elle-même en venant sur moi, je la prends le lendemain matin.»* *«Je ne voulais pas de ces rapports sexuels, martèle Lætitia. Or, au fil du temps, ils sont devenus physiquement de plus en plus durs.»* Sodomie - parfois suivie d'une fellation -, claques sur les fesses, car *«Pierre disait que ma "Bête" voulait être frappée»*. Avant le sexe, Lætitia attend près du lit, à genoux et nue, sur le carrelage. Après l'acte, elle doit parfois embrasser et remercier le sexe du *«Maître»*.

La jeune fille partage des relations à plusieurs, y compris homosexuelles, en présence de sa sœur Emmanuelle. Chaque soir, Lætitia doit écrire dans un journal intime que le *«maître»* avait exigé et qu'elle devait déposer devant sa porte. Le récit est structuré autour de *«la Bête»* (le mal), *«l'Ame»* (le bien) et *«l'Ego»* (la partie de l'être qui décide). *«On me disait un peu quoi penser»*, estime avec du recul la jeune femme. La lecture de ce texte donne une idée de la confusion dans laquelle vivait l'adolescente : *«Ce matin, alors que Pierre dormait, je suis montée dans la cuisine et j'ai fait du bruit. C'est dégueulasse d'avoir réveillé Pierre. Je lui ai manqué de respect.»* ; *«Pierre nous fait l'amour dans la beauté. Il rend la sexualité puissante et merveilleuse. Pierre est beau.»*

«Ce journal est la pierre angulaire de la perversion, a argumenté l'avocat de Lætitia, M^e Rodolphe Bosselut, un spécialiste des affaires de sectes . En imposant à cette jeune fille une narration pornographique, on voit bien le rapport d'initiation et de domination.» Domination encore : le serment du secret. La propre mère de Lætitia n'a jamais su qu'Emmanuelle, à qui elle rendait si souvent visite, vivait avec un homme, et encore moins, bien sûr, avec d'autres femmes. Quitter Halcyon était possible, certaines semblent avoir pu le faire sans difficulté. Mais l'une d'elles, Marie-Laure, a évoqué la *«pression mentale très subtile»* qu'exerçait Bellanger sur les compagnes qui songeaient à le quitter. A Lætitia, il avait ainsi prédit qu'elle finirait *«dans le caniveau»*.

Toute la communauté d'Halcyon était régie par un système de punitions et de récompenses, même si Emmanuelle, Cathy et Constance ont, dans un registre quasi identique, réfuté cette idée en insistant sur leur liberté de choix. Douches froides d'une vingtaine de minutes, exposition nue sur la terrasse, mais pas de violence physique, sanctionnaient certaines fautes. Un soir, Constance a ainsi dû uriner sur la terrasse car malgré les 3 litres d'eau qu'elle avait bus, elle n'avait pu se soulager pendant l'acte sexuel, ce qui était son habitude avec Pierre.

Les huit mois de Lætitia dans les griffes d'Halcyon ont pris fin lorsqu'elle a commis la *«faute»* de flirter avec un moniteur de ski nautique, lors de vacances du groupe à Madagascar. *«C'est déjà assez compliqué à quatre, alors si on va voir ailleurs, on n'en sort plus !»* s'est exclamée Constance, arguant aussi *«d'un contrat moral de fidélité»*. Pour se faire pardonner, Lætitia réunit ses économies, 37 000 francs à l'époque, et propose d'offrir au groupe un magnifique lustre en cristal. On le lui refuse, au motif que la réhabilitation ne peut être rachetée.

«Carrément couillon»

Pierre et ses compagnes ont tenté d'expliquer cette *«polygamie choisie»*, selon le titre d'un des deux livres consacrés au sujet par l'écrivaine du groupe, Cathy. Au tribunal, celle-ci a assuré que jamais leur mode de vie n'avait été imposé à quelqu'un de *«réfractaire»*. Une magistrate l'a sèchement reprise : *«Concernant une*

mineure, qu'elle soit réfractaire ou pas importe peu. Elle est mineure, point final.» Seule Constance a admis que «*ce n'était pas forcément intelligent, peut-être même carrément couillon de prendre une gamine de 17 ans*».

Un autre avait vu le risque de la situation. Il s'agit de Claude Leplace, le voyant de Skyrock, l'homme qui a initié Pierre Bellanger à l'ésotérisme. A son sujet, le président de Skyrock écrit dans son journal, le 6 décembre 1999 : «*Claude demande qu'Emma ramène sa sœur.*» Il venait tous les dimanches à Halcyon et avait conseillé de se méfier de Lætitia car elle était mineure et pouvait causer des ennuis. «*Un bon voyant !*» a ironisé la présidente.

[ACTUALISATION

— A la suite de cet article, les avocats de Pierre Bellanger nous ont fait parvenir [un droit de réponse](#).

— A l'issue de l'audience d'octobre 2008, Pierre Bellanger a été condamné pour "corruption de mineurs" à quatre ans de prison dont un ferme et à 15.000 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Paris. Il a fait appel du jugement. Le 5 février 2010, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision de première instance, mais en l'allégeant: le PDG de Skyrock a été condamné à trois ans de prison avec sursis. L'amende a été alourdie, passant à 50.000 euros.

F.Ta.]